**Motion transport sport scolaire**

L’appel d’offre territoire par territoire pour la gestion des transports des rencontres UNSS décidé unilatéralement par la Direction nationale de l’UNSS pour répondre aux recommandations de la cour des comptes en matière de marché public aboutit à une complexification des procédures, à des délais de réponse allongés, à une explosion des coûts et à une aberration écologique. Cette décision, applicable à partir du 1er janvier 2023, traduit un déni de fonctionnement démocratique et une méconnaissance du fonctionnement réel des associations sportives scolaires (AS) et de l’UNSS.

Les services départementaux, régionaux et les districts UNSS s’en trouvent « étranglés » et en très grande difficulté.

La reprise qui s’est opérée en début d’année après deux années de crise sanitaire se trouve percutée par cette nouvelle entrave au fonctionnement du sport scolaire et aux rencontres UNSS.

Les modalités techniques et financières ne doivent pas être un obstacle à la pratique au sein des associations sportives scolaires et de l’UNSS.

Les enseignant∙es d’EPS- animateurs/animatrices d’AS et coordinateurs/coordinatrices de district - les directeurs/directrices des services UNSS départementaux et régionaux sont attaché∙es au service public du sport scolaire. Ils et elles alertent sur ce nouveau dispositif qui entrave le développement et le dynamisme du sport scolaire dont un des axes essentiels est la rencontre.

La pratique volontaire des jeunes dans le cadre du sport scolaire, le rayonnement de celui-ci ne doivent pas être empêchés de quelque manière que ce soit !

C’est pourquoi les représentant·es des personnels enseignants et d'éducation, les représentant·es des fédérations de parents d’élèves au Conseil d'Administration du collège / du lycée ………………………………de …………………………… demandent que l’accord cadre concernant les transports pour les compétitions UNSS soit dénoncé au plus vite afin de permettre le maintien des rencontres sportives et artistiques à l’UNSS.